

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG n° 96.009

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 8 Février à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

**DATE DE CONVOCATION**

**DATE D'AFFICHAGE**

31 Janvier 1996

31 Janvier 1996

**ETAIENT PRESENTS** : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, BUJARD, CAMPAGNE, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, Conseillers,

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. CANDAU par M. GAVEN  
M. CAU par M. POTENNEC  
M. DENIS par M. QUENTIN  
M. MALBOIS par Mme LECOMTE-RULLIER  
M. SIMONNET par M. BOURGEOIS

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 28  
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

**OBJET** : Office du Tourisme de Rochefort - Accord quant à la vente de

*voyages et de séjours*

**VOTE** : UNANIMITE

Par courrier en date du 14 Novembre 1995, l'Office du Tourisme de ROCHEFORT nous a informé qu'il possédait un agrément ministériel en date du 26 Avril 1991 permettant de commercialiser des produits sur les bassins touristiques autour de ROCHEFORT.

Conformément à la Loi 92-645 du 13 Juillet 1992 et au décret 94-490 du 15 Juin 1994, l'Office du Tourisme de ROCHEFORT doit obtenir un renouvellement de son autorisation et doit, à cet effet, produire notamment l'accord des communes concernées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU le courrier en date du 14 Novembre 1995 de l'Office du Tourisme de ROCHEFORT,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- de donner son accord à l'Office du Tourisme de ROCHEFORT pour qu'il continue de commercialiser des prestations, des produits de séjours (hébergement, restauration, visites de sites, transports) issus de la commune de ROYAN

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

**Certifié Exécutoire**  
**Compte-tenu de l'accomplissement**  
**des formalités légales**  
**le 16 Février 1996**  
**Certifié Conforme**  
**Mairie de Royan**  
**Par délégation du Maire,**  
**Le Secrétaire Général Adjoint,**

H. THOMAS